

■ Solvay annonce un investissement de deux milliards d'euros pour atteindre la neutralité carbone.

■ Une neutralité complète qui pourra être atteinte si l'infrastructure globale évolue dans le même sens.

Étre plus ambitieux que le plus ambitieux des plans européens de ce siècle, celui d'atteindre la neutralité carbone complète d'ici 2050. Voilà l'objectif du géant de la chimie belge Solvay. Le groupe veut donc atteindre la neutralité carbone pour ses activités en dehors du carbonate de soude d'ici 2040 et la neutralité complète dans toutes ses activités avant l'échéance de 2050. Réaliste ?

## Un plan sur trois décennies

Ilham Kadri, la dirigeante du groupe, affiche des ambitions environnementales fortes depuis son arrivée en 2019 et fait le pari de prendre les devants. Pas de profits possibles sans une planète vivable: *"la durabilité est synonyme de rentabilité"*, résume-t-elle.

Greenwashing? Non, nous assure la CEO, entourée de son équipe, tous visiblement convaincus par l'importance de bétonner leurs engagements dans le domaine.

*"Nous avons lancé notre feuille de route Solvay One Planet en 2020 et aujourd'hui, nous annonçons et détaillons les trois décennies de transition vers la neutralité"*, lance la dirigeante. Concrètement? *"Entre 2020 et 2030, on a 36 projets de réduction d'émissions, ce qui représente 2,4 mégatonnes de CO<sub>2</sub> par an, soit l'équivalent d'émissions de 1,3 million de voitures thermiques et nous allons sortir du charbon d'ici 2030"*, répond la dirigeante.

*"En 2021, on a déjà fait passer trois business units aux États-Unis avec de l'électricité 100% d'origine renouvelable. Ça permet à Solvay d'être dans les dix premières entreprises du pays en termes de puissance solaire installée. Et ce grâce à la grande ferme solaire à Jasper, en Caroline du Sud, qui fait à peu près l'équivalent de 500 terrains de football. On fait également partie du 'Supplier Clean Energy Program' d'Apple. Toutes nos productions pour Apple sont donc faites à partir d'électricité verte"*, renchérit-elle.

Après avoir récemment annoncé passer du charbon à la biomasse pour son site de production de carbonate de soude de Rheinberg en Allemagne d'ici 2025, *"ce qui permettra de réduire les émissions totales du groupe de 4%"*, précise Ilham Kadri, Solvay annonce désormais faire une transition similaire pour le site de Dombasle, en France. *"Cela passera via un combustible dérivé de déchets, et ce dès 2024, ce qui permettra de réduire les émissions du groupe de 2% également"*, annonce fièrement la CEO.

Pour la deuxième décennie du plan, la dirigeante affirme vouloir exécuter de nouveaux projets, accélérer l'électrification des activités à faible et moyenne intensité énergétique et faire évoluer les processus de production, et ce dans le monde entier.

*"Pour le dernier 'mile', 2040-2050, c'est la feuille de route qui se poursuit principalement*

*pour les sites de production de carbonate de soude, dont les émissions sont les plus difficiles à éliminer pour atteindre la neutralité"*. Rappelons tout de même que l'activité carbonate de soude représente près de 64% des émissions de CO<sub>2</sub> (ou équivalent carbone) du groupe, ce qui n'est pas rien.

## Et le "scope 3" ?

Voilà pour les scopes 1 et 2, c'est-à-dire les émissions directes et indirectes liées aux consommations énergétiques des différentes activités du groupe. En 2020, elles étaient d'environ 10,1 millions de tonnes de CO<sub>2</sub>, en diminution par rapport aux années précédentes.

Pour ce qui est du scope 3, qui prend en compte l'utilisation des produits Solvay par les clients et leur fin de vie, Solvay y travaille. Et là, c'est un autre défi, puisque si l'on prend tous les "scopes", on arrive à près de 39 millions de tonnes de CO<sub>2</sub> émises chaque année.

*"On a rejoint le Science Based Targets Initiative l'année dernière et on travaille dessus. Le scope 3 comprend l'ensemble des chaînes de valeurs [...] et il faut calculer l'impact sur nos clients et fournisseurs, ce qui est un autre enjeu. Tout ça prend du temps"*, dit-elle, avant de lâcher le montant que Solvay compte investir pour concrétiser les actions annoncées.

**"La durabilité est synonyme de rentabilité."**

**Ilham Kadri**  
CEO de Solvay

*"Jusqu'à un milliard d'euros – disons 800 millions d'euros – sur les activités non carbonate de soude sur vingt ans et près d'un milliard sur l'activité carbonate de soude sur trente ans. Cela représente environ 10% du montant total de nos investissements annuels donc."*

Pour ce qui est des "dernières émissions", les plus dures à éliminer, Solvay reconnaît que le sujet est parfois sensible. *"On va donc faire 90% de réduction d'émissions et 10% via un crédit carbone. Une compensation à partir de projets de type reforestation essentiellement. Le tout avec des critères de durabilité très élevés"*, précise Philippe Chauveau, qui est à la tête de la stratégie Climat du groupe.

## L'approvisionnement énergétique ?

Enfin, pour l'approvisionnement en énergie, Solvay en appelle aux décisions politiques. *"Le prix carbone (taxe à l'émission de chaque tonne de CO<sub>2</sub>, Ndlr) favorise déjà la transition. Il est désormais à 60 euros et nous le fixons, en interne, à 100 euros. On a eu raison de lever la barre et on continue, glisse-t-elle. Nous sommes une société responsable et nous le faisons de manière globale mais il faut une infrastructure. Si tous les industriels commencent à électrifier, il faut effectivement des sources d'énergie propre. Il faut donc que cette infrastructure soit disponible et compétitive. Je ne vois pas ce besoin comme une menace mais comme un accélérateur de la transition énergétique"*, conclut-elle.

**Antonin Marsac**

## Près de 5 ans pour obtenir un permis

■ C'est en région de Bruxelles-Capitale que les promoteurs immobiliers doivent faire montre de plus de patience.

Quatre ans et dix mois! C'est le délai moyen durant lequel un promoteur immobilier doit patienter avant d'obtenir un permis d'urbanisme en région de Bruxelles-Capitale. Dont 2 ans et 4 mois en moyenne pour gérer les recours de tiers auxquels quatre projets sur dix (42%) sont confrontés.

L'enquête désormais annuelle menée par l'Upsi (Union professionnelle du secteur immobilier) auprès de 160 de ses membres promoteurs et investisseurs immobiliers aboutit à un bien meilleur résultat que l'an dernier. En 2020, le délai dépassait largement les cinq ans (5 ans et 8 mois). Les choses se sont améliorées dans la capitale, tout comme en région flamande, même si c'est moins marquant: un mois de moins, à 3 ans et 10 mois. En Région wallonne, en revanche, les délais se sont allongés de 4 mois, passant à 4 ans et 8 mois. Un allongement qui tient principalement à une croissance du nombre de recours (pour 28% des permis).

Il n'empêche, c'est bien à Bruxelles que "le temps global d'obtention d'un permis d'urbanisme est le plus long", indique l'Upsi dans son communiqué. En cause, "le nombre d'intervenants dans les procédures de délivrance des permis, les réglementations complexes et contradictoires, l'inconsistance de certaines administrations dans les avis qu'elles remettent tout le long des processus et les interminables débats politiques". Ces délais disproportionnés pèsent sur les préfinancements (acquisition des fonciers, honoraires des bureaux d'architecture et d'urbanisme...), ce qui ne manque pas d'impacter le prix des logements neufs exigé des acquéreurs.

## La gestion des recours auxquels 42% des projets bruxellois sont confrontés coûtent 2 ans et 4 mois de retard.

Or, d'entre toutes les causes de la cherté des logements – un foncier de plus en plus rare et cher, des normes environnementales et techniques de plus en plus élevées, le coût des matériaux importés, une main-d'œuvre qualifiée, des charges d'urbanisme, etc. –, les délais et la complexité des procédures sont quasiment les seuls facteurs sur lesquels il est possible d'agir. "S'il y a bien des leviers sur lesquels les pouvoirs politiques et administratifs de la Région peuvent réellement soutenir le secteur et ainsi les ménages qui acquerront un nouveau logement passif, ce sont les délais et la simplification des procédures", confirme l'Upsi.

## Retards conséquents

D'où cette demande, une nouvelle fois réitérée, de se pencher sur les procédures, les moyens humains accordés aux services communaux et régionaux, voire les sanctions lorsque les délais sont dépassés (inexistants à ce jour). Pas seulement au bénéfice des promoteurs d'ailleurs puisque, selon les calculs de l'Upsi, "plus de 1 million de m<sup>2</sup> de projets immobiliers connaissent des retards conséquents liés aux procédures, ce qui représente près de 25 000 emplois et plus de 1,2 milliard d'euros de recettes fiscales en moins pour les autorités". Auxquels il faudrait ajouter tous les précomptes immobiliers annuels issus de ces projets bloqués.

**C.M.**